

Constitution de la commission électorale du MINREX pour le référendum sur le code des familles



La Havane, 30 déc. (RHC)- La commission électorale spéciale du ministère des Affaires étrangères chargée de soutenir le référendum sur code cubain des familles dans les missions officielles à l'étranger a été récemment constituée dans cette capitale.

Lors de la cérémonie de prestation de serment au siège du ministère des affaires étrangères, le vice-président du Conseil Électoral National, Tomás Amarán, a rappelé que les représentants assument leurs fonctions conformément à la Loi électorale du pays caribéen.

Pour sa part, le ministre intérimaire des Affaires étrangères, Gerardo Peñalver, a déclaré que la commission constitue une preuve irréfutable de la volonté de l'État cubain de défendre la plus large participation démocratique possible aux processus législatifs.

«La consultation et le référendum du nouveau code des familles auront pour référence et base l'expérience acquise lors du référendum constitutionnel effectué dans le pays et à l'étranger entre aout 2018 et février 2019 » a-t-il ajouté.

À cette occasion-là, plus de 39 mille Cubains en missions officielles ont participé de manière active à l'étape précédente de consultation dans 120 pays par le biais des 121 commissions électorales spéciales créés à cet effet.

La commission spéciale crée ce mercredi, avec le diplomate Antonio Machín à la tête, organisera la participation des Cubains en mission officielle à l'étranger, lors de la consultation populaire sur le code des familles, un processus approuvé par l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire de Cuba lors de sa dernière session.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/281405-constitution-de-la-commission-electorale-du-minrex-pour-le-referendum-sur-le-code-des-familles>



Radio Habana Cuba